

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL suite à la condamnation de deux manifestants dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites

Ce mardi 02 mai, 5 manifestants comparaissaient devant le tribunal d'Albi. Il s'agit de personnes mobilisées contre la réforme des retraites, syndiquées pour certaines, non-syndiquées pour d'autres. Les faits qui leur sont reprochés, en relation avec la manifestation spontanée du 16 mars dernier, tournent autour d'une ridicule ganivelle que trois d'entre eux ont transportée et que les deux autres ont jetée dans le feu allumé ce jour-là devant la Préfecture, protestation collective contre le 49.3 que le gouvernement avait alors déclenché pour faire passer en force sa réforme impopulaire. Trois de nos camarades sont sortis du tribunal relaxés, les deux autres ont écopé de 4 mois de prison avec sursis, une peine lourde et honteuse que dénonce l'intersyndicale. Un nouveau rendez-vous en justice est donné pour les deux camarades condamnés, le 11 septembre 2023, afin de décider des amendes dont ils devront s'acquitter.

L'affaire est manifestement politique et s'inscrit dans un contexte de sévère répression du mouvement social en cours, remarquable par son ampleur et sa détermination, au point de mettre en difficulté le gouvernement qui répond par la force et la terreur. Les avocat-es de la défense ont rappelé les interpellations brutales et humiliantes qu'ont subies nos camarades le 30 mars dernier, les gardes à vue de plus de 30h qu'ils ont accomplies dans des conditions difficiles, la comparution immédiate requise à leur rencontre. Le procès qui s'est tenu ce mardi 02 mai a également révélé que c'est le Préfet du Tarn en personne qui est venu déposer plainte, relais zélé des directives répressives données par le gouvernement. L'ensemble traduit une volonté de criminaliser les mouvements sociaux et l'activité syndicale, de les entraver par des condamnations en justice, de les dissuader par les menaces qui pèsent sur les manifestant-es. Nos camarades condamnés paient le prix de ce système répressif qui met en péril notre démocratie, porte de graves atteintes à la liberté de manifester que la Constitution devrait garantir.

Si l'intersyndicale du Tarn se réjouit de la juste relaxe de trois des personnes inculpées, elle dénonce les plaintes qu'ont maintenues Préfecture du Tarn et Mairie d'Albi, elle dénonce aussi et surtout la condamnation que subissent deux de nos camarades et leur apporte tout son soutien. La condamnation de nos camarades est la condamnation de tout un mouvement social. A travers eux, c'est chaque manifestant-e qui est visé-e. Cette répression honteuse n'entamera pas notre détermination et ne portera pas atteinte à la solidarité qui nous unit ; à rebours elle les renforce. Plus que jamais, l'intersyndicale dénonce la violence d'un gouvernement qui dégrade nos existences et menace nos droits fondamentaux, elle appelle à poursuivre le mouvement social et à le renforcer, à reconquérir la rue comme espace démocratique. Localement, des initiatives seront lancées pour maintenir active la solidarité autour de nos deux camarades condamnés et pour poursuivre l'expression de notre légitime colère.

À Albi,
le mercredi 03 mai 2023

Contacts presse :

Solidaires : 06/07/09/92/05

FSU : 07/82/91/92/76

Confédération Paysanne : 06.32.88.16.12

